

LE

FILOPATHE

GIHP

Aquitaine

Décembre 2003 - n°20

GIHP Aquitaine – 436, avenue de Verdun – 33 700 Mérignac. Tél 05 56 12 39 39. Fax 05 56 12 37 92.

ÉDITO

QUESTIONS DE MOYENS

Avec presque rien, on peut faire presque tout - martèle effrontément un slogan radiophonique.

Et c'est bien là que convergent toutes nos interrogations, sur les moyens en questions.

- Des moyens à la mesure d'une haute ambition, alimenter la plus grande réforme en matière de handicap depuis trente ans.

À l'heure où résonne partout le manque de crédit et où les choix publics ne privilégient pas particulièrement les budgets sociaux, l'argent manque, où le prendre ? Créer de nouveaux impôts, augmenter les cotisations sociales ou bien remettre le problème à la bonne volonté de certains, particuliers donateurs ou mécènes entrepreneurs ?

Qui va payer le prix de la dépendance ?

Cette nouvelle cinquième branche de protection sociale annoncée pour bientôt, est-ce bien la noble intention qui métamorphosera le bénéficiaire de l'aide sociale en assuré social ?

Mais qui évaluera cette dépendance et comment la financer ? Pour rattraper les retards en aide humaine, en aides techniques, en aménagements et accessibilités... Il faudra forcément y mettre les moyens.

- Des moyens pour décongestionner nos services saturés en donnant corps et réalité au désir de vie autonome des personnes handicapées. Car, il faudra bien que soit enfin consacrée dans les faits une parole donnée, celle du libre choix de vie

SOMMAIRE

Assemblée Générale.....	2
Joyeux Anniversaire	3
Enquête lecteurs	4
Vieillesse et Handicap..	6
Infos GIHP	7
Infos pratiques	8
Tribune libre	9
Le shérif filo'sophe	9
Oxygène	10
Des oreilles pour voir	10
Concours de Fables	11
Faites vos jeux	12

Le journal paraît aussi en braille sur demande, en agrandi, en enregistrement cassette.

de la personne.

Sans cela, longtemps encore, "nous boirons ce que nous apporterons", comme dans certains vernissages...

Des moyens pour étayer la vie associative du GIHP Aquitaine: des représentations plus nombreuses, des bénévoles plus nombreux et mieux formés, des locaux plus spacieux justifiés par nos activités...

Une position de notre groupement, parfois mal comprise mais néanmoins fondatrice, veut que nous ne pratiquions pas de quête sur la voie publique, ce qui traduit un refus d'utiliser une image dévalorisante ou indigne des personnes handicapées.

Cela n'empêche pas le GIHP Aquitaine de réfléchir pour égayer ses fonds propres en recherchant des dons de particuliers ou entreprises, des subventions,... et des témoignages de soutien des lecteurs et sympathisants qui valorisent l'action de notre association.

Qu'on se le dise !

Dominique HELGORSKY

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du GIHP AQUITAINE EXERCICE 2002

Rapport d'Activités

L'Assemblée Générale ordinaire a adopté à l'unanimité le rapport d'activités de l'exercice 2002. Le respect de la personne handicapée physique et le respect de son choix de vie ont toujours constitué les fondations de notre action pour l'insertion en milieu ordinaire.

Pour servir au mieux l'objet de nos statuts, l'Assemblée Générale ordinaire reste un lieu privilégié d'échanges.

En premier lieu, c'est sur le projet de loi devant modifier la loi d'orientation de 1975 intéressant les personnes handicapées que nous nous sommes penchés.

En second lieu, il a été fait le point sur l'accessibilité du tramway.

Mais, le fait le plus marquant est la création du Site pour la Vie Autonome en Gironde, début de guichet unique visant à atteindre trois objectifs:

1) apporter toute information et tout conseil approprié dans le domaine des aides techniques et des aménagements de logement avec la mise en place d'équipes techniques d'évaluations labellisées par le préfet (l'équipe du GIHP Aquitaine est aujourd'hui labellisée);

2) réduire les délais pour l'obtention des financements;

3) améliorer la prise en charge financière de ces mêmes aides techniques et aménagements de logement.

Ensuite, le CICAT (Centre d'Information et de Conseil sur les Aides Techniques) a retenu notre attention. En effet, nous travaillons avec d'autres partenaires associatifs sur un projet de création régionale d'un centre d'exposition permanente d'aides techniques. Plus sur ce sujet ?

Dans le domaine des adaptations de logement, le partenariat GIHP/DOMOFrance qui a abouti à la signature d'une convention mérite d'être mentionné.

En matière d'accompagnement à l'emploi, 2002 a fait sa place à deux nouvelles actions:

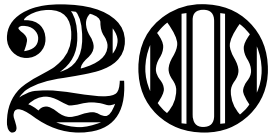
1/ le CRIDEM visant à apporter nos compétences, à l'instar de CRIDDEV, dans le domaine des adaptations de postes de travail pour les personnes handicapées motrices. La concrétisation est attendue en 2003.

2/ dans le cadre du programme européen EQUAL, nous avons rejoint un collectif national formé autour des centres de rééducation professionnelle de LADAPT et de la CEPIERE (Toulouse). Le projet rendra les formations qualifiantes dispensées par ces organismes accessibles à distance, en utilisant l'outil informatique adapté. Le GIHP Aquitaine est sollicité en tant qu'organisme d'appui de proximité.

Pour terminer cette Assemblée Générale, nous avons ouvert un débat sur notre action de conseil en accessibilité à partir de l'exemple de l'expérimentation menée avec la ville de Martignas-sur-Jalle.

Pour conclure, nous tenons à remercier tous les adhérents, les bénévoles, les collaborateurs ainsi que les partenaires financiers pour leur soutien et leur engagement à nos côtés afin de faire progresser l'insertion en milieu ordinaire de la personne handicapée.

Suite page 5



LE VINGTIÈME NUMÉRO DÉJÀ!

Cher lecteur fidèle,

En lisant le N°1 du Filopathe (début 1997), qui aurait dit que nous serions toujours là pour vous proposer le vingtième numéro ? Venez festoyer le 13 décembre pour fêter dignement cet événement, avec lecture de la meilleure fable (voir page 11) à l'apéritif.
Les increvables du Comité de Rédaction

Nom:

Adresse:

- Participera au repas d'anniversaire du Filopathe
- Envoie une fable de sa composition

Nombre de repas: X 16 €

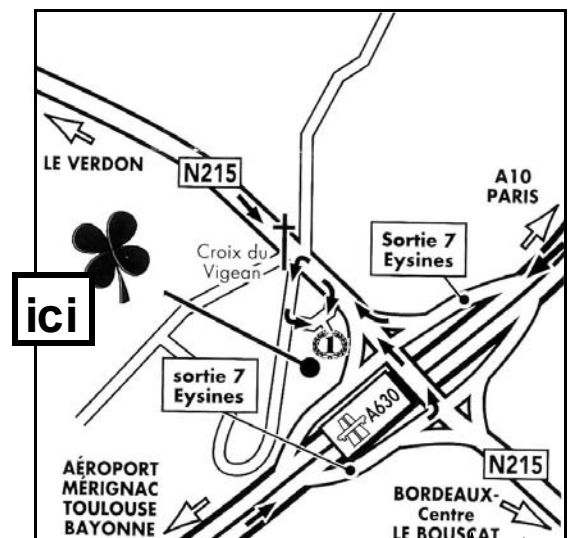
Total: €

À renvoyer avant le 9 décembre au
GIHP Aquitaine,
436 avenue de Verdun, 33 700 Mérignac
accompagné de votre règlement par chèque
à l'ordre de Côte à Côte

Samedi 13 décembre

à Midi

au restaurant Côte à Côte
215, allée du Champ de Course
33 320 EYSINES



MENU
16 €

Apéritif

Rillettes de Saumon ou
Salade de Foie de Volailles

Côtes d'agneau grillées
ou Saumon Grillé

Assiette de Fromages

Gâteau du Vingtième (*)

Café

(*) Le gâteau nous est généreusement offert par le Côte à Côte.





Le comité de rédaction ne vous avait pas demandé votre avis sur le Filopathe depuis longtemps, très longtemps. Souhaitant réaliser un journal proche de vos attentes, il aimerait connaître vos désirs concernant notre journal.

Le **nombre de pages** actuel (12 pages) vous convient-il ?

- Oui Non

Si non, combien?.....

La **fréquence** actuelle (3 numéros par an) vous paraît-elle suffisante ?

- Oui Non

Si non, combien?.....

Le **ton** du journal devrait être selon vous ?

- Sérieux diversifié Satirique
 Humoristique Subversif Neutre
 Branché Autre(s)

Aimeriez-vous y trouver des sujets concernant:

- le handicap la législation (vos droits) la culture
 la vie du GIHP des jeux une rubrique rencontre
 un carnet rose une rubrique trucs et astuces

Suggestion de sujets ou de rubriques

Souhaitez-vous qu'un thème soit traité en particulier dans chaque numéro ?

(Articles et témoignages)

- Oui Non

Si oui, quels thèmes ?

.....

En cas de déficit persistant de la vie associative, nous serons contraints de mettre nos lecteurs à contribution: combien accepterez-vous de payer l'abonnement annuel au Filopathe (3 n°) ?

Les questionnaires sont à renvoyer au

**GIHP Aquitaine,
436, avenue de Verdun, 33 700 Mérignac**

Comité de rédaction du Filopathe:	
Bernard Bordaraud	Thina Charabidzé
Dominique Helgorsky	Laurence Langel
Caroline de Lapointe	Évelyne Marchal
Invitées:	
Éliane Defournier	Mireille Tisserand
Correspondants:	
Christian Arnaudin, Philippe Lassalle, Alain Mousset, Alain Raymond, ...	

Rapport d'Orientation 2003

Les orientations proposées pour l'année 2003 ont reçu un avis favorable de l'assemblée générale. Il s'agit pour les administrateurs de consolider les acquis, de conforter les orientations déjà prises et de faire avancer les projets.

On retiendra pour 2003:

- suite à la parution de la nouvelle loi sur l'égalité des chances des personnes handicapées, tant à propos des Sites pour la Vie Autonome que pour développer les actions d'accompagnement, demande de moyens supplémentaires auprès de nos partenaires financiers;
- projet de création du CRIDEM à l'étude auprès de l'AGEFIPH;
- projet de création d'un pôle ressources régional sur le tourisme adapté;
- dépôts de dossiers de financement pour la pérennisation du Service Conseil en Accessibilité;
- adhésion au projet européen "Se Qualifier Hors les Murs" en qualité d'organisme d'appui de proximité auprès des partenaires nationaux;
- mise en place du projet de service du GIHP Aquitaine;
- relance du site Web du GIHP Aquitaine;
- participation aux groupes de travail du CDCPH, Conseil Départemental Consultatif des Personnes Handicapées;
- maintien de la vigilance sur l'évolution du transport adapté et de la mise en accessibilité des transports publics.

Rapport Financier 2002

Les documents financiers présentés à l'Assemblée Générale: le bilan, l'annexe au bilan, le compte de résultat, le compte budgétaire et le rapport du commissaire aux comptes restent à la disposition des adhérents à jour de leur cotisation pour l'exercice 2002.

Ils sont disponibles auprès du trésorier de l'association, en appelant au GIHP au 05 56 12 39 39, soit sur rendez-vous pour un complément d'informations, soit par envoi à domicile.

Nous tenons à rappeler que l'ensemble de nos activités, et en particulier les activités associatives, militantes et de représentations mobilisent de nombreux administrateurs, bénévoles, dont l'engagement n'est pas valorisé dans les comptes annuels. Autour de leurs actions, le GIHP Aquitaine réfléchit sur les moyens d'accroître ses fonds propres trop limités.

Alain MOUSSET

Composition du nouveau Bureau

Président d'Honneur: Roland ROUX
Présidente: Dominique HELGORSKY
Vice-président: Joël SOLARI
Trésorier: Guy MILLET
Trésorière Adjointe: Viviane SAINT-DIZIER
Secrétaire Général: Alain MOUSSET
Secrétaire Adjoint: Bernard BORDARAUD

Quelques Chiffres Clés:

- ✓ *Administrateurs et bénévoles:* 50
- ✓ *Usagers:* 500
- ✓ *Collaborateurs salariés:* 28
- ✓ *Adhérents:* 100

- ✓ *Partenaires financiers:* 20 dont le Conseil Général de la Gironde, la CRAMA, l'AGEFIPH...
- ✓ *Actif au bilan au 31/12/02:* 502 699 €
- ✓ *Volume d'affaires:* 1,2 M €
- ✓ *Fonds associatifs:* 0,14 M €
- ✓ *Actif immobilisé:* 0,19 M €
- ✓ *Montant des fonds dédiés utilisables:* 9 245 €
- ✓ *Montant des dettes à 1 an:* 5 748 €
- ✓ *Résultat de l'exercice 2002:* - 32 137 €
- ✓ *Montant des subventions d'équipement en début d'exercice:* 161 432 €

Groupement pour l'Insertion des personnes Handicapées Physiques d'Aquitaine

436, avenue de Verdun

33 700 Mérignac

☎ 05.56.12.39.39

☎ 05.56.12.37.92

✉ gihp-aquitaine@gihp-aquitaine.org

ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE, VIEILLISSEMENT ET HANDICAP

*En écho au débat thématique
organisé au GIHP le 30 Octobre 2003...*

Le vieillissement de la population et la dénatalité sont des phénomènes démographiques qui affectent la plupart des pays industrialisés. En France, une étude prospective de l'INSEE montre qu'entre 1990 et 2010, le nombre total des personnes âgées de plus de 60 ans passera de 10,8 Millions à 16,5 Millions. En outre, le nombre des personnes de plus de 65 ans quadruplera, passant de 3 M à 12,7 M.

Si en 1992, la population des plus de 65 ans atteignait 1,2 M de personnes, 25% de cette population (environ 300.000 individus) présentait une dépendance forte. En 2003, on approchera de 1 Million de personnes dans ce cas percevant ou prétendant à l'APA ⁽¹⁾.

Ce changement d'échelle des besoins de la population âgée entraîne des contraintes sociales et financières inédites, parfois des drames, bien que ce phénomène fût prévisible depuis longtemps. Ainsi, l'isolement de ces personnes, l'insuffisance de lieux d'accueil adaptés et de personnel spécialisé, joints au manque de vigilance des responsables politiques ont aggravé l'hécatombe de l'été dernier.

On constate également qu'un renversement de la proportion des personnes âgées atteintes de handicaps dûs au vieillissement par rapport aux personnes handicapées par maladie ou accident est apparu en peu de temps. Ainsi, fin 2002, 816.000 personnes âgées percevaient l'APA, 207.500 personnes handicapées percevaient l'ACTP ⁽²⁾. On peut dès lors se demander, étant donné le poids financier et administratif que représente cette prise en charge, si les décideurs ne seront pas tentés à terme de la globaliser au risque de confondre les besoins réels ?

En outre, cet effort en faveur des personnes âgées doit être mis en œuvre en pleine crise économique et structurelle, au moment où les restrictions budgétaires affectent en premier lieu les couches les plus défavorisées.

Aussi, en raison de ce contexte peu favorable, la solidarité nationale doit rester à la charge de l'état., toute décentralisation dans ce domaine risquant d'entraîner des disparités régionales au détriment des personnes handicapées «jeunes». Il s'agit donc de rester vigilant

(nécessité d'un suivi approfondi de la refonte de la loi de 75) en prenant la mesure des difficultés financières qui affectent depuis deux ans toutes les associations intervenant dans le secteur médico-social.

Il s'agit aussi pour notre association de réfléchir à des orientations adaptées aux bouleversements socio-économiques à venir. Le GIHP a déjà pris conscience d'une possible diminution progressive du nombre des personnes handicapées dépendantes, par maladie ou par accident (prévention des grossesses à risque, traitement de certaines maladies rares, progrès de l'insertion professionnelle, des aides techniques, diminution des accidents de la circulation, etc...). Par contre, le nombre de personnes âgées handicapées ne cesse de croître. Et parmi celles-ci, les personnes déjà handicapées vieillissantes.

Ce phénomène ne peut qu'entraîner un déplacement de la manne financière vers la détresse la plus urgente et aussi vers l'électorat le plus nombreux.

Or le GIHP bénéficie d'une expérience incontestable dans le traitement des problèmes de dépendance, de mobilité et d'accessibilité affectant les personnes handicapées «jeunes». Ceci grâce à un personnel spécialisé oeuvrant avec respect et humanité dans des cas de dépendance variés. Pourquoi ne pas en faire bénéficier les personnes âgées présentant des handicaps similaires sous réserve d'adaptation et d'un examen approfondi de leurs besoins spécifiques ? Ceci bien sûr sans abandonner les activités en cours qui ont fait preuve de leur utilité. Ce serait un moyen de valoriser nos compétences tout en «collant» aux nouvelles réalités de ce début de siècle.

Alain MOUSSET et Philippe LASSALLE



⁽¹⁾ Allocation Personnalisée à l'Autonomie

⁽²⁾ Allocation Compensatrice Tierce Personne

RECHERCHE BENEVOLES

☎ 05 56 12 39 39

- ✓ Une personne pouvant se déplacer pour "monter" un ordinateur, installer des programmes et expliquer un peu pendant une demi-journée par semaine.
- ✓ Une personne pour lire sur cassette des livres et notices pour les personnes déficientes visuelles (service de photocopie sonore), laisser un message à Monique BOURDET.



Info GERTRUDE

Bientôt, à Bordeaux, plusieurs équipements C-Z@ME de Gertrude vont être posés pour garantir l'accès des stationnements réservés aux automobilistes handicapés. Le Filopathe vous informait dans un précédent numéro sur la borne C-Z@ME qui permet de faire baisser un arceau de protection de stationnement réservé à l'aide d'un téléphone portable. Depuis peu, ce système répond également aux télécommandes du type DOMATEC, certains commerces étant déjà équipés de bornes DOMATEC.

Vous souhaitez vous y garer et vous ne vous êtes pas encore inscrits, contactez le GIHP Aquitaine aux 05 56 12 39 39.

QUE DE STANDS !

On pourrait croire que l'année européenne des personnes handicapées s'est concentrée sur les 3 derniers mois tant les événements, les annonces, les représentations et les manifestations se sont multipliés, voire chevauchés. Dès lors, le GIHP et le comité de rédaction se sont mobilisés pour composer des stands et des animations à but pédagogique, pour mieux faire appréhender le handicap.

✓ Sensibilisation aux différents types de basse vision: en invitant les passants à chausser des lunettes de basse vision, ils découvrent la pénombre et les contrastes modifiés avec des obstacles aux couleurs des mobiliers urbains. Étonnement du public devant la preuve directe que certains n'y voient pas grand chose et que "pas grand chose" peut revêtir des réalités très différentes (vision tubulaire, vision 1/20 ième,...)

✓ Puis, du 15 au 22 novembre, le GIHP Aquitaine a participé à la semaine de la sécurité routière sur l'îlot Bonnac à Bordeaux. À la rencontre des passants avec un quiz que nous leur faisons remplir, nous avons vécu de nombreux moments d'échange et d'intérêts partagés. En suivant, un extrait du quiz que nous tenons à votre disposition au GIHP dans son intégralité: il contenait aussi une rédaction des dix commandements du piéton, du cycliste et de l'automobiliste ainsi qu'un petit questionnaire subjectif sur les gênes de la circulation en ville.



Extrait du QUIZ proposé par les Droits du piéton et le GIHP Aquitaine avec la participation de la Ligue Contre la Violence Routière

Sur quelle(s) partie(s) de la rue le code de la route autorise-t-il les personnes en fauteuil roulant à circuler ?

- La chaussée le trottoir les pistes cyclables



La canne blanche sert à la personne aveugle pour détecter les obstacles qui peuvent être un danger mais aussi un point de repère. Lesquels de ces obstacles sont dangereux ?



Quelle doit être la largeur d'un trottoir ?

- 80 cm 90 cm 1 m 1,40 m

Quelle amende risquez-vous en vous garant sur un stationnement réservé aux personnes handicapées ?

- 20 € 75 € 100 € 135 €

INFOS PRATIQUES

Sonorium francophone: le son à votre service !

Écouter sur un CD, le contenu d'un document écrit que vous ne pouvez pas lire ; ou découvrir un reportage audio sur le thème de votre choix ; ou encore réentendre votre vieux 33 tours sur un CD ; voici quelques exemples de services que propose l'association SONORIUM FRANCOPHONE aux personnes handicapées. Sonorium réalise également des reportages sonores de vos grands événements (mariages, anniversaires, fêtes...). Depuis février 2003, cette association de Périgueux s'est tournée vers les publics "empêchés de lire" (déficients visuels, illettrés,...) avec pour but de leur apporter une information sonore remplaçant ou complétant celle qui ne peut être lue. Inutile de concurrencer les bibliothèques sonores, qui offrent déjà des lectures de livres d'auteurs, mais à SONORIUM FRANCOPHONE de compléter le manque de documents pour vous informer ! Mais il revient à vous aussi de nous dire quelles sont vos attentes: recettes de cuisine ? notices de matériels ? informations administratives ?...

Et si vous êtes intéressé(e) par, non seulement l'écoute, mais les techniques du son, SONORIUM FRANCOPHONE réalise des formations au montage de reportages, sur supports analogiques, numériques et informatiques.



Mais qui sommes-nous ?

Un ex-journaliste radio déficient visuel, un ancien accordéon de pianos non voyant, (autrefois élèves du Centre Alfred PEYRELONGUE), des valides passionnés de nouvelles technologies informatiques et des enseignants (mathématiques, français), tous, soucieux d'apporter leurs soutiens aux handicapés. Constitués en association de loi 1901, nous avons été reconnus par un Festival de la Citoyenneté (Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports de Dordogne), puis invités à la "Garden-Party de l'Élysée" le 14 juillet 2003, où nous avons remis notre dossier d'information au Premier Ministre Mr RAFFARIN et au Président de la République, Mr Jacques CHIRAC, ce dernier nous encourageant à poursuivre notre action.

Toutes ces informations, et bien plus encore, sont visibles et audibles sur notre site Internet www.sonorium.org Vous pourrez y découvrir, dès le mois d'octobre, une page spéciale constituée d'extraits de reportages audio consacrés à l'insertion des personnes handicapées.

N'hésitez pas à nous faire part de vos critiques et suggestions afin de vous rendre le meilleur service. Pour tout renseignement, ou si l'un de ces sujets vous intéresse, vous pouvez le commander à:

Association SONORIUM FRANCOPHONE
109 rue VICTOR HUGO - 24 000 PERIGUEUX
☎ 05 53 53 95 71
(demandez AUDRIX ARNAUD)
E-Mail: sonorium@perigord.tm.fr



Réponses du QUIZZ de la page 7

- ◆ Le code de la route autorise les personnes en fauteuil roulant à circuler aussi bien sur le trottoir que sur la chaussée et sur les pistes cyclables
- ◆ Une personne aveugle détecte les obstacles par balayage horizontal du trottoir avec sa canne. Les potelets devront être suffisamment hauts et larges (4). Les mobiliers urbains seront correctement reconnus s'ils sont aussi encombrants au sol qu'en hauteur (3). Par contre, s'ils sont beaucoup plus large en hauteur qu'à leur base, la personne ne pourra pas éviter de s'y cogner en passant (1) et (2).
- ◆ La largeur d'un trottoir doit être de 1 mètre 40.
- ◆ L'amende pour stationnement sur un emplacement réservé aux personnes handicapées sans avoir la carte européenne de stationnement (ex G. I. C./G. I. G.) est récemment passée à 135 €.



Attention ! Ce panneau n'existe pas encore

TRIBUNE LIBRE

Durant cet été, Isabelle Adjani aurait pu s'écrier "quel été meurtrier !". Hélas oui ! Ce fut un véritable séisme sanitaire: près de 15 000 morts, quel coup !!! La France, le symbole de la meilleure protection sanitaire.

A qui la faute ? Comment cela a-t-il pu arriver ? Est-ce encore une "fourberie de RAFFARIN" ? Non non pas du tout ! Et puis en plus, la tribune libre ne doit pas être une tribune politique ni même de persiflage envers nos respectables élus. J'ai plutôt envie de vous exposer cette réflexion à vous (lectrices et lecteurs du Filo) et aussi responsables du GIHP Aquitaine: Et si les techniques nouvelles isolaient les personnes âgées et handicapées; Je m'explique, la télé-assistance par exemple permet aux personnes en perte d'autonomie d'être reliées à un réseau de solidarité et de sécurité. Très bien a priori. Oui mais voilà, cette base sécuritaire installée dans l'appartement de la personne rassure le ou les bénéficiaires, mais aussi la famille et les amis extérieurs, donc ils ne se déplacent plus pour voir le parent de ce fait isolé, eh oui!!! Dans le cas de la canicule, la fameuse télé-assistance n'a jamais pu et su donner à boire ou humidifier à toute heure cette population si fragile.

Conclusion réductrice mais réelle: l'aide technique isole. Je pense que nous aurons tout faux si on n'associe pas aide technique avec accompagnement humain, autrement dit la solidarité ! Solidarité qui de plus en plus devra être articulée autour de 3 grands axes: Santé, Vie Sociale et Transport-Maison (adapté).

Lors du dernier congrès Pact Arim du 15 octobre 2003, une enquête a révélé que 22,5 millions de personnes déclarent rencontrer des difficultés à leur domicile dans la vie de tous les jours, que ce soit d'ordre physique, sensoriel ou mental, soit quand même 40% de la population, (ce qui veut dire entre parenthèse qu'au GIHP on a beaucoup de travail) et aussi qu'un grand nombre de personnes est cantonné dans son appartement (+ de 580 000). A toute cette population il faut apporter des solutions, bien sûr techniques, mais avec obligation de garder le contact humain.

Sinon, à quoi servons-nous ? L'année européenne doit être une rampe de lancement pour plus de solidarité avec une nouvelle attitude d'esprit de chacun d'entre nous envers les personnes en perte d'autonomie bien souvent trop seules dans un monde de plus en plus individualiste du fait de la modernisation.

Christian ARNAUDIN

LE SHERIF FILO'SOPHE

Je ne sais pas vous, mais moi, j'en ai ras-bol d'entendre les médias nous bassiner avec ces histoires de voile islamique. Alors, j'ai envie moi aussi d'y aller de mon petit couplet.

Je vous préviens, moi qui me pique de tolérance et d'ouverture d'esprit, j'ai sur la question un point de vue plutôt vieux jeu, ou réac, si vous préférez. Mais vous savez que nos pages sont ouvertes et vos sentiments sont les bienvenus. Pour moi, sur ce sujet, un seul mot d'ordre: se soumettre ou se démettre. Ou t'enlèves ton voile à l'entrée du lycée, ou tu te casses. La démocratie implique des droits mais aussi des devoirs, des règlements qu'on se doit de respecter. Et ce, d'autant plus lorsqu'on se plaint de la discrimination et des difficultés d'intégration. Est-ce en essayant de détourner une loi fondamentale de la république qu'on peut prétendre à l'intégration ? Que je sache, les Asiatiques sont très attachés à leurs traditions religieuses et familiales. Le culte des ancêtres, ils le pratiquent à la maison, devant l'autel familial. Et que je sache aussi, il n'y a pas mieux intégrés que les Asiatiques en France, et ce, depuis des décennies. On m'objectera qu'en Angleterre, le voile est accepté à l'école, de même que le turban pour les Sikhs et les dreadlocks pour les Jamaïcains... et que tout se passe bien. D'accord, mais les Anglais, ils ont aussi les châtiments corporels... Personne n'oblige personne (ou rarement) à quitter son pays. Quand on choisit de s'établir en France, on sait qu'on choisit un pays de tradition chrétienne ou judéo-chrétienne. On respecte les lois du pays choisi.

Quand je vais en Tunisie, si je veux visiter une mosquée, je dois ôter mes chaussures et couvrir mes cheveux avec le foulard qu'on me prête. Si je n'en ai pas, je reste dehors. Simple, non ?

En revanche, je serais plutôt pour qu'on revoie certains programmes scolaires, qu'on enseigne l'histoire des religions du monde quitte à passer un peu moins de temps sur l'Égypte des pharaons et les dieux grecs de l'Olympe. Mieux vaudrait peut-être en savoir plus sur le bouddhisme, l'hindouisme, le chamanisme, l'animisme etc.

Il n'y a pas que trois religions monothéistes sur cette planète. Qu'on aille voir du côté de bouddha, on aurait peut-être des leçons de tolérance à y découvrir...

Évelyne MARCHAL

DES OREILLES POUR VOIR



Chères zoreilles,

Dans le numéro précédent, j'avais évoqué la romancière Brigitte AUBERT. Aujourd'hui, je récidive car elle le mérite. Deux romans, une même héroïne, Élise, jeune femme devenue tétraplégique, aveugle et muette lors d'un attentat de l'IRA. Je vous vois venir...

Bien sûr, on ne pourra pas s'empêcher de faire le rapprochement avec la triste histoire de Vincent IMBERT. Justement, là, c'est la même histoire, mais en positif. Elle ne souffre pas physiquement mais son enfermement, elle le subit à chaque instant. Mêlée à des événements dramatiques, ses neurones fonctionnent à plein régime mais comment dire ce qu'elle est seule à savoir ? Au fil des deux romans, animée par une volonté farouche de se faire entendre, de sortir de sa prison, à force d'acharnement, elle finit par bouger l'index gauche, ce qui lui permet de répondre aux questions, puis la main et l'avant-bras, ce qui lui permet de s'exprimer par écrit... mais, là n'est pas l'intérêt principal de ces deux romans policiers. Brigitte AUBERT ne nous décrit pas les progrès cliniques d'un cas désespéré.

À travers son héroïne, elle vit de l'intérieur et enfermement, la prison, l'impuissance à communiquer... Tout y est, la perception accrue des sons, des odeurs, de la température, des volumes. Les détails que l'on pourrait qualifier de triviaux, mais qui suffisent à pourrir le quotidien, qui empêchent d'oublier le handicap : l'envie de faire pipi, trop chaud, trop froid, la piqûre d'insecte qui gratte, les bouffées de désir physique.

Tout cela est évoqué avec beaucoup de légèreté, par petites touches, avec délicatesse, humour, autodérision souvent, au point qu'on vient à penser que l'auteur elle-même a vécu une expérience similaire. Vous conviendrez avec moi qu'il est impossible de se mettre à la place d'un handicapé, même un aveugle ne peut se mettre à la place d'un autre aveugle, tant le vécu, le ressenti du handicap est personnel, tant il est unique. Et pourtant, on s'y reconnaîtrait dans cette héroïne, ou alors on le souhaiterait...

Voilà - Deux romans intelligents, sensibles, avec en prime des aventures ancrées dans l'actualité et deux intrigues bien construites qu'on n'a pas envie de lâcher avant le dénouement.

EM

P.-S. De plus en plus, les livres enregistrés le sont sur disques compacts, les bandes magnétiques étant un support trop fragile. Alors, si comme moi vous êtes plutôt réfractaires au "progrès" et que vous n'avez pas de lecteur de CD, pensez à vous en faire offrir un. Noël approche, profitez-en...

LA MORT DES BOIS - 6 cassettes

LA MORT DES NEIGES - 2 CD audio



Les ouvrages cités sont disponibles pour l'emprunt à l'espace Diderot, Bibliothèque de Bordeaux, Cours du Maréchal Juin, ☎ 05 56 10 30 00.

OXYGÈNE

Du rire...

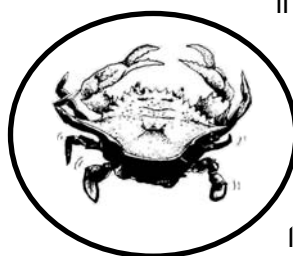
Tais-toi ! de Francis Veber

Francis Veber a le chic pour imaginer des duos loufoques. Au fil de ses films, le "gros dur" et le "réjoui" se débattent dans des relations improbables sous l'œil hilare du public qui regarde avec ravissement le "gros dur" s'attendrir face au "réjoui", lequel est parfois frappé de fulgurantes crises de lucidité. Jean Réno et Gérard Depardieu ne forment pas le couple le plus inspiré de cette longue série mais c'est quand même un moment de simple et franche rigolade.



... Aux larmes.

Filo verse une larme,



il était proche des plus faibles, des smicards, des sans-abri, des sans toit ni loi, sans pour cela se donner un bon air. Il a su accompagner les personnes en fin de vie, lui qui avait faim de vie. Il a été le tout premier à exiger publiquement le droit à mourir dans la dignité, ce qui lui valut d'être rappelé à l'ordre par ses pairs, qui souvent sèment le désordre par manque de courage. Il était une figure de l'humanisme.

Pour tout cela, Filo vous dit Monsieur Schwarzenberg : **ADIEU L'AMI.**

GRAND CONCOURS de FABLES

LES FABLES...

C'EST FABULEUX !



ETYMOLOGIE : du latin *fabula*, propos, récit.

DEFINITION : court récit imagé, le plus souvent symbolique, en vers ou en prose, contenant une moralité.

HISTORIQUE : d'origine très ancienne, la fable s'est développée dans toutes les cultures et à toutes les époques.

Elle a connu une grande fortune dans les littératures grecque (Ésope : le phrygien) et orientale (Bidpay : brahmane indien légendaire). Au Moyen-Age, une riche lignée de fabulistes adaptent en français les fables latines en y introduisant des éléments d'origine orientale. Mais, au XVIIIe siècle, Jean de La Fontaine innove en faisant de ses fables un outil pédagogique. Citons enfin, parmi les plus célèbres fabulistes, Florian, Alphonse Allais (fables-express), Kipling (Le Livre de la Jungle) qui, en la matière, illustrent différents « genres ».

N.B : les fables sont un vecteur qui permet de faire passer en douceur des idées.



Conseil tenu par les rats,
Gustave Doré

Si vous vous sentez une âme de fabuliste, participez au **grand Concours de Fables** en envoyant votre œuvre au Filo. Ces dernières seront appréciées par le Comité de Rédaction. La meilleure sera lue à l'occasion de l'anniversaire du Filo le 13 Décembre. Alors, à vos crayons !

Et, pour vous ouvrir l'appétit, cette fable enfantine écrite par Floriane quand elle avait douze ans :

LE RENARD ET LA CHOUETTE

Dans la grande forêt,
Sur un arbre perché,
Une chouette hululait
Bien assise et en paix.
Et quand la lune brilla,
Maître renard passa
Pour calmement rentrer chez lui
Rapidement et sans ennui.
Car il avait chassé toute la journée
Et était vraiment très fatigué.
Quand il put voir notre petite bête,
Il eut très très peur de la chouette !
-Que faites-vous éveillée à cette heure-ci ?
-Eh bien vous le voyez, je vis ma vie
-Vous vivez dans le noir
Et très très tard le soir ?
Vous êtes vraiment un imbécile,
Voyons où est votre domicile,
-Eh bien mon monsieur c'est ici,
Je vous l'ai dit, je vis ma vie !
-Comment pouvez-vous voir
Il est dix heures du soir ?
Et puis, je n'ai pas besoin de lunettes
Pour bien voir comme vous êtes bête !
Après ces discours là,
Maître renard tomba
Dans un trou très sombre.
Mais,... la chouette vit son ombre,
De ce trou à sortir elle l'aida
Et le renard vivement l'en remercia.
Nous sommes tous différents Sachons de
chacun apprécier les talents.

Floriane





**"Le tabac c'est tabou
on en viendra tous à bout !"**

de la part d'Émeline

FAITES VOS JEUX !

Chers amis lecteurs,

Aujourd'hui, amusons-nous culturellement avec Monsieur de la Fontaine. En l'honneur du N°20 de votre journal, votre serviteur réfléchit à une nouvelle formule de la rubrique jeux pour mieux vous distraire et pour plus d'interactivité.

Ludiquement vôtre,

Alain RAYMOND



LA MORALE DE L'HISTOIRE

Inutile de vous préciser de qui sont les fables citées en suivant mais, serez-vous capables de retrouver desquelles sont issues ces savoureuses maximes ?

Le Loup et l'Agneau



Selon que vous serez puissant ou misérable,
Les jugements de cour
vous rendront blanc ou noir.

Le Renard et la Cigogne



Il faut, autant qu'on peut, obliger tout le monde
On a souvent besoin d'un plus petit que soi.

Le Lièvre et la Tortue



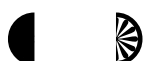
Apprenez que tout flatteur
Vit aux dépens de celui qui l'écoute.

Le Lion et le Rat



Ne faut-il que délibérer,
La cour en conseillers foisonne;
Est-il besoin d'exécuter,
L'on ne rencontre plus personne.

Conseil tenu par les Rats



Trompeurs, c'est pour vous que j'écris :
Attendez-vous à la pareille

Les Animaux malades de la Peste



Rien ne sert de courir; il faut partir à point.

Le Corbeau et le Renard



La raison du plus fort est toujours la meilleure.

D'UN SEUL TRAIT

Rayez une lettre par mot afin que les lettres restantes forment un nouveau mot. À l'aide de lettres supprimées, vous découvrirez un dernier mot.

C E N D R E

L A N G U E

M A I G R E

C E R I S E

M A R C H E

Q U A R T O



SOLUTIONS DU FILOPATHE N° 19

LE POIDS DES MOTS: POSTE.

LA FACE CACHÉE: 7.

BONS MOTS: NEUROLOGUE, ROMANTISME, MÉTHODIQUE, DÉTRACTEUR ET HALLEBARDE.